

COMMUNE DE BEYNAT
- 1 200 HAB. –
Département : Corrèze

PASCAL COSTE (PS)

Agenda 21 local : 2006-2010, Charte « Notre Village, Terre d'avenir »

En 2003, la Communauté de communes du canton de Beynat s'est engagée dans le développement durable, en élaborant conjointement un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), une OPAH¹ et une ORAC². Forte de ce travail communautaire, la commune de Beynat a choisi d'élaborer un Agenda 21 local, labellisé « Notre Village, Terre d'avenir ». Ce travail a été retenu par le Ministère de l'écologie et du développement durable.

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

L'élaboration de l'Agenda 21 de Beynat a été conduite par un Comité de pilotage. Composé de 14 personnes et présidé par le Maire, il réunit les conseillers municipaux et les administrés. Des réunions de travail sont régulièrement organisées sur 3 thèmes : l'environnement, l'économie et le social. Pour chaque thème, un groupe de travail a été mis en place. Sur le plan technique, une personne ressource de la commune en développement durable assure la coordination des réunions et la rédaction des synthèses et compte-rendus.

Pour rédiger ce programme, un diagnostic indiquant les forces et les faiblesses du village a été réalisé, en partenariat avec l'association « Notre village ». L'audit de la commune s'est déroulé en 3 temps :

- une rencontre avec les parties prenantes et la collecte d'informations ;
- l'analyse des données recueillies et la restitution des résultats aux habitants et acteurs locaux ;
- la définition du plan d'actions par le Comité stratégique.

Afin de mener à bien le programme d'actions, plus de 40 partenaires techniques et financiers ont été associés à la démarche : ADEME, OPAH, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté de communes de Beynat, Office du Tourisme, Agence de l'eau, associations (aînés ruraux, insertion, parents d'élèves,...), société de chasse, Ligue de Protection des Oiseaux, Pact Arim, Centre de loisirs, Jeunes agriculteurs 19, CAUE, Fédération de pêche, syndicats, entreprises privées,...

Pour susciter la mobilisation de la population et des agents communaux autour du projet, des séances de sensibilisation et d'éducation au développement durable ont été organisées dans de nombreux domaines : consommation d'énergie, covoiturage, économies d'eau, gestion des déchets, sensibilisation des artisans commerçants au commerce équitable, ... Des réunions publiques sont organisées chaque début d'année lors de l'Assemblée communale et de l'Assemblée intercommunale, et de nombreux articles paraissent régulièrement dans les journaux de la ville et de la Communauté de communes.

¹ Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

² Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce

Vision stratégique et plan d'actions

La politique de développement durable de la commune de Beynat s'articule autour de 5 grands axes stratégiques, définis en 19 actions et 49 mesures (certaines actions sont menées à l'échelle de la Communauté de communes, dont Beynat est le moteur) :

- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère (3 actions / 6 mesures)
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources (4 actions / 15 mesures)
- épanouissement de tous les êtres humains (5 actions / 14 mesures)
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations (4 actions / 8 mesures)
- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables (3 actions / 6 mesures)

Le village de Beynat s'inscrit dans une stratégie d'amélioration continue par le biais de la labellisation « Notre Village, Terre d'avenir ». Tous les ans, une évaluation interne est réalisée à partir des critères définis dans les fiches-actions, en accord avec le Comité de pilotage. Puis tous les trois ans, le village fera l'objet d'une nouvelle évaluation par un auditeur de l'association « Notre Village », qui débouchera sur l'établissement d'un nouveau diagnostic.

A ce jour, 45% des actions ont été réalisées.

Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
Eco-responsabilité de l'administration	Achat de produits éco-labellisés	- Achat de produits d'entretien à base de produits naturels
Lutte contre le changement climatique	Construction d'une école à énergie positive	- 217 tonnes de CO ₂ économisées par an
	Programme « Objectif économie d'énergie – 20% » pour les bâtiments communaux d'ici 2012 <i>Coût des travaux : 8 982,44€</i>	- Réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'actions sur 3 ans (2006-2009)
Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Classement de sentiers en ZNIEFF	- Mise en place de fiches pratiques et de panneaux de signalisation pour le grand public et les scolaires
	Suivi de l'eutrophisation (programme d'actions et analyse annuelle des eaux de baignade) pour le plan d'eau « Etang de Miel »	- Obtention du Label Pavillon bleu (2006)
	Construction d'une station d'épuration à roseaux	- Remplacement de la lagune par une station d'épuration - 950 EqH (équivalent-habitant) évités par le filtre à sable construit sur roseaux
	Collecte de matériaux ferreux	- Plusieurs tonnes de matériaux ferreux collectées chaque année
	Renforcement du tri sélectif : - <i>Ouverture d'une déchèterie</i> - <i>présence de 2 points de collecte</i> - <i>10 collecteurs « vacances propres »</i>	Collecte 2007 : - 21,28 tonnes de papier (+18,22% par rapport à 2006) - 6,22 tonnes de corps creux (+20,54% par rapport à 2006) - 35,37 tonnes de verres
Lutte contre les exclusions et les discriminations	Réalisation de travaux pour faciliter l'accès au site des personnes à mobilité réduite	- Obtention du Label Handiplage de niveau 3 (2006) : accès à la baignade (rampe et tiralos), au site

		d'aménagement (aire de stationnement et accès goudronné) et aux hébergements (6 mobil-homes)
--	--	--

Commentaires :

Contact : Pascal COSTE
05.55.85.50.25 – mairie-de-beynat@wanadoo.fr